



## INFORMATION CARTE IMAGINE'R

La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB) a voté le 17 mai le subventionnement de la Carte Imagine'R pour les collégiens, lycéens et étudiants de son territoire.

En cas de première demande les dossiers sont à retirer en Mairie. Après signature par l'établissement scolaire le dossier doit être remis en Mairie ou à la CCOB (accompagné du règlement) qui se chargera de l'envoi à IMAGIN'R. Même procédure pour les renouvellements.

**Pour les collégiens :** la subvention est de 50 euros. Au final la carte coutera aux familles 50 euros

**Pour les lycéens :** la subvention est de 150 euros. Pour les familles la carte revient à 200 euros

**Pour les élèves âgés de 16 ans ou plus (apprentis, cfa, ou en alternance) :** la subvention allouée est de 125 euros. Pour la famille la carte revient à 225 euros.